

TOUT SAVOIR SUR Article 27#Bruxelles

Plus d'informations dans votre convention culturelle

3 conditions pour un ticket valable

- Vérifier que sa **validité mensuelle** correspond au mois et à l'année en cours
- Vérifier la présence du **cachet de l'association** au dos du ticket
- Le ticket doit être accompagné d'**1,25€**

Points d'attention

- L'accès aux manifestations se fera suivant **vos modalités habituelles de réservation, d'accueil et de placement**
- Pour **réduire la fracture numérique**, les réservations pourront s'effectuer par téléphone et les paiements, physiquement à la billetterie
- Les tickets Article 27 Wallonie sont **valables à Bruxelles** aux mêmes conditions, seule leur durée de validité est annuelle



Carte accompagnateur·ice



- **Carte au nom de l'association**, permettant un usage par différent·es travailleuse·s dans leur cadre professionnel
- **Gratuité** pour un·e travailleuse social·e accompagnant un groupe
nbr min. de personnes défini dans votre convention

Rôle de la personne relais en médiation culturelle

- **Relayer** les informations d'Article 27 auprès de ses collègues
- **Rendre** le partenariat visible : en apposant l'autocollant Article 27 dans votre lieu, en ajoutant notre logo sur vos supports de communication
- **Encoder** vos manifestations sur le site visit.brussels en cochant la case Article 27
- **Accompagner** les associations et les publics dans leur démarches vers l'offre culturelle
- **Renvoyer** les tickets tous les trois mois et au plus tard le 10 janvier de l'année qui suit
- **Participer** à la mise à jour de nos outils
- **Garantir** la collecte d'informations et la participation permettant les évaluations annuelles

Parcours du ticket

Pouvoirs publics

Contributeur au remboursement des tickets utilisés.

Article 27#Bruxelles

Emet les tickets et les distribue à son réseau de partenaires sociaux et les rembourse aux partenaires culturels.

Partenaires sociaux

301
Sur base d'une convention et d'une cotisation, ils **rendent accessible** l'offre culturelle à leurs publics.

Partenaires culturels

220
Reçoivent et retournent les tickets reçus avec une facture pour obtenir une compensation financière négociée dans une convention.

Publics

Echangent le ticket à la billetterie du lieu culturel et paient 1,25€.



bruxelles.article27.be



02/646 30 28

Faciliter l'accès à l'offre culturelle

AGENDA CULTUREL

• L'AGENDA CULTUREL

Pour rendre visible votre offre culturelle, encodez-la sur visit.brussels et cochez la case Article 27. Elle sera relayée dans notre agenda, sur notre site et via nos newsletters.



• LISTE DES LIEUX CULTURELS

Destiné aux publics Article 27, cette liste est classée par commune, par ordre alphabétique et par discipline artistique afin de faciliter l'accès à vos contacts de réservation.



• DÉPLIANTS THÉMATIQUES

Destiné aux publics Article 27. Nouvelle édition annuelle avec une sélection thématique. Parus : sorties culturelles avec enfants, dans le centre de Bruxelles et gratuites.



• LE RÉPERTOIRE CULTUREL

Destiné à nos partenaires sociaux, ce répertoire centralise les informations pratiques, les dispositifs de rencontre avec les publics et les aménagements d'accessibilité afin de faciliter l'organisation des sorties de groupe. Les informations sont à actualiser chaque année.

@Julie Praet



• VISITES GUIDÉES AVEC DES GROUPES

Destiné à nos partenaires sociaux qui souhaitent organisés des visites guidées avec les tickets Article 27, ce dépliant donne les informations sur les lieux partenaires et la marche à suivre pour réserver.

@Céline Galopin

Faire médiation : rejoignez-nous !

• ID ADO

Un dispositif destiné aux jeunes de 13 à 26 ans pour faciliter leur accès à la culture. Une newsletter dédiée et un groupe Facebook (ID Ado – A27BXL) soutiennent cette démarche. Des rencontres entre acteurs sociaux et culturels favorisent les échanges, le partage d'expériences ainsi que le développement de nouveaux outils et dispositifs.

@Julie Praet



• LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATION

Une brochure et un moment annuel de présentation pour valoriser l'une de vos actions de médiation culturelle construite autour de votre programmation. Celle-ci devra encourager les échanges et l'expérimentation pour soutenir une meilleure compréhension des enjeux sociétaux et/ou artistiques traversés par les œuvres.

@Valérie Leclercq



• PARCOURS RELAX

C'est un parcours culturel composé d'ateliers et de visites, conçu pour des personnes à besoins spécifiques. Ces ateliers dit «de la médiation» facilitent l'accès aux actions de médiation pour les groupes associatifs qui ont peu l'habitude de les vivre.

@Valérie Leclercq



• PORTRAITS D'ACTIONS DE MÉDIATION CULTURELLE

Publication réunissant des témoignages croisés d'actions de médiation culturelle issues des RDV de la médiation : parcours créatifs, artistiques et humains, traces et/ou extraits de productions. Ceci met en lumière le travail de médiation et ses impacts sur toutes les personnes impliquées.

@Valérie Leclercq



Contribuer au Réseau

• G27

Groupe de travail qui se réunit 3 fois par an, composé de médiateurices culturel·les d'Article 27#Bruxelles et de partenaires culturels divers. C'est un espace de concertation, d'échanges de pratiques et de formation. Les RDV de la médiation sont le fruit de ce travail.

@Valérie Leclercq

• RÉSEAU EN ACTION

Une fois par an, lors d'une journée, nous réunissons notre réseau composé de partenaires sociaux, culturels, artistes, publics (+/- 400 personnes) pour vivre et défendre la médiation culturelle et l'accès à la culture pour toutes. Nous inscrivons les actions culturelles et réflexions dans la lutte contre la précarité et les exclusions à partir de dynamiques différentes : mise en valeur de propositions ou d'expériences de terrain, travail collectif et participatif à partir d'échanges créatifs thématiques. Ceci permet à chacun·e de repartir nourri·e d'idées et d'actions à développer.

• RÉSEAU EN RÉFLEXION

Série de publications qui vise à mettre en valeur le travail tissé quotidiennement avec l'ensemble du réseau. Les textes, témoignages, réflexions, illustrations sont réunis pour rendre visible les expériences, les expertises et les synergies engendrées par le travail de médiation culturelle. Thématiques abordées : droit à la culture, enjeux de la médiation culturelle dans la lutte contre la précarité, métier de la médiation, citoyenneté, ...

• SCÈNES OUVERTES

Diffusions des résultats de projets participatifs que nous menons avec les personnes qui fréquentent les associations sociales, les relais et des artistes-pédagogues. Si vous souhaitez donner une place à ces expressions artistiques et citoyennes, contactez-nous !

@Camille Cloutier

Découvrir les associations sociales

Article 27#Bruxelles a développé des partenariats avec des associations sociales pour accompagner le recours au droit de prendre part à la vie culturelle des personnes qui fréquentent ces associations.

Les missions qu'elles poursuivent peuvent toucher à

- l'aide de base (se nourrir, se vêtir, se doucher, se loger, se soigner, ...)
- l'accueil d'urgence ou encore à long terme
- l'accompagnement psychosocial, juridique, ...
- la formation
- l'autonomisation des personnes, l'exercice de la citoyenneté
- la lutte contre l'isolement

Contact

Il y a au moins un·e relais culture au sein de chacune des équipes sociales. Vous pouvez les contacter en vous adressant à notre secrétariat bruxelles@article27.be afin d'obtenir le répertoire social, ou en prenant contact avec les médiateurices d'Article 27#Bruxelles nommées ci-dessous, selon le secteur avec lequel vous envisagez de travailler.

L'ÉQUIPE D'ARTICLE 27#BRUXELLES

Direction

Laurence Adam : Directrice

Administration

Antoine Marthus : Coordinateur administratif

Nina Engo : Secrétaire

Annie Mutombo : Aide comptable

Alice Andrietti : Aide sociale

Muriel Bernard : Alphabétisation/FLE – Handicaps

Camille Cloutier : Développement communautaire

Juliette Doeuvre : Formation

Céline Galopin : CPAS

Médiation culturelle

Catherine Gros Lambert : Santé mentale

Valérie Leclercq : Centres d'hébergement

Laetitia Lowie : Enfance – Soutien scolaire

Julie Praet : Jeunesse

prénom.nom@article27.be